RCS : NIORT
Code greffe : 7901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NIORT atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00269
Numéro SIREN : 839 446 226
Nom ou dénomination : ABALONE TT BRESSUIRE

Ce dépôt a été enregistré le 28/09/2023 sous le numéro de dépôt 4893

SAS ABALONE TT BRESSUIRE

10 PLACE EMILE ZOLA

79300 BRESSUIRE

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

certifié conforme à l'original
le 22/10/23

SAS ABALONE TT BRESSUIRE
79300 BRESSUIRE

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	1 075.00	1 075.00		226.78	-226.78	-100.00
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	22 790.50	10 539.90	12 250.60	13 209.75	-959.15	-7.26
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	1 300.00		1 300.00		1 300.00	
	Autres immobilisations financières	1 500.00		1 500.00	1 500.00		
	Total II	26 665.50	11 614.90	15 050.60	14 936.53	114.07	0.76
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	263 021.32	602.75	262 418.57	182 364.14	80 054.43	43.90
	Autres créances	250 658.22		250 658.22	235 754.91	14 903.31	6.32
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	2 455.66		2 455.66		2 455.66	
	Charges constatées d'avance (3)	5 402.62		5 402.62	5 818.62	-416.00	-7.15
	Total III	521 537.82	602.75	520 935.07	423 937.67	96 997.40	22.88
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	548 203.32	12 217.65	535 985.67	438 874.20	97 111.47	22.13

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 2 800.00
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 126 000)	126 000.00	126 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	1 591.21		1 591.21	
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	5 032.97		5 032.97	
	Report à nouveau		-3 382.63	3 382.63	100.00
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	80 412.92	35 206.81	45 206.11	128.40
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	213 037.10	157 824.18	55 212.92	34.98
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	154.82	1 912.31	-1 757.49	-91.90
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	80 157.15	80 137.26	19.89	0.02
	Dettes fiscales et sociales	233 247.04	189 736.67	43 510.37	22.93
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	9 389.56	9 263.78	125.78	1.36
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	322 948.57	281 050.02	41 898.55	14.91
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	535 985.67	438 874.20	97 111.47	22.13
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	322 948.57	281 050.02		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2020 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	1 861 731.72		1 861 731.72	1 445 816.10	415 915.62	28.77
Chiffre d'affaires NET	1 861 731.72		1 861 731.72	1 445 816.10	415 915.62	28.77
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			8 943.25	2 904.13	6 039.12	207.95
Autres produits			718.42	624.31	94.11	15.07
Total des Produits d'exploitation (I)			1 871 393.39	1 449 344.54	422 048.85	29.12
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			260 956.54	240 782.27	20 174.27	8.38
Impôts, taxes et versements assimilés			29 621.72	16 683.82	12 937.90	77.55
Salaires et traitements			1 257 988.68	968 391.27	289 597.41	29.91
Charges sociales			210 117.71	174 897.59	35 220.12	20.14
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 385.83	3 382.37	3.46	0.10
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			602.75		602.75	
Dotations aux provisions						
Autres charges			24.86	176.34	-151.48	-85.90
Total des Charges d'exploitation (II)			1 762 698.09	1 404 313.66	358 384.43	25.52
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			108 695.30	45 030.88	63 664.42	141.38
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	709.62	694.93	14.69	2.11
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	709.62	694.93	14.69	2.11
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	709.62	694.93	14.69	2.11
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	109 404.92	45 725.81	63 679.11	139.26
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		110.00	-110.00	-100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		110.00	-110.00	-100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		-110.00	110.00	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	28 992.00	10 409.00	18 583.00	178.53
Total des produits (I+III+V+VII)	1 872 103.01	1 450 039.47	422 063.54	29.11
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 791 690.09	1 414 832.66	376 857.43	26.64
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	80 412.92	35 206.81	45 206.11	128.40

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES			226.78	-226.78	-100.00
20500000	CONCESS. BREVETS LICENCE	1 075.00	1 075.00		
28050000	AMORT.CONCESSIONS BREVETS	-1 075.00	-848.22	-226.78	-26.74
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		12 250.60	13 209.75	-959.15	-7.26
21810000	A.A.I DIVERS	11 573.50	10 378.50	1 195.00	11.51
21830000	MATERIEL BUREAU ET INFO.	6 303.69	5 298.79	1 004.90	18.96
21840000	MOBILIER	4 913.31	4 913.31		
28181000	AMORT.A.A.I DIVERS	-3 493.65	-1 957.69	-1 535.96	-78.46
28183000	AMORT.MAT.BUREAU ET INFO.	-5 328.16	-4 196.41	-1 131.75	-26.97
28184000	AMORT.MOBILIER	-1 718.09	-1 226.75	-491.34	-40.05
PRETS		1 300.00		1 300.00	
27430000	PRETS AU PERSONNEL	1 300.00		1 300.00	
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		1 500.00	1 500.00		
27500000	DEPOTS CAUTIONNEM.VERSES	1 500.00	1 500.00		
Total II		15 050.60	14 936.53	114.07	0.76
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		262 418.57	182 364.14	80 054.43	43.90
41100000	CLIENTS	262 298.02	182 364.14	79 933.88	43.83
41611000	CLIENTS DOUTEUX	723.30		723.30	
49160000	PROV.POUR DEPRECIAT.CLTS	-602.75		-602.75	
AUTRES CREANCES		250 658.22	235 754.91	14 903.31	6.32
44566001	TVA/AUTR.BIENS SERV. DED.	4 421.41	1 311.20	3 110.21	237.20
44566002	TVA/AUTR.BIENS SERV. DED.	2 696.21		2 696.21	
44566011	TVA BS DED NOVEMBRE		956.58	-956.58	NS
44566012	TVA BS DED DECEMBRE		1 741.57	-1 741.57	NS
44586000	TVA S/FACT NON PARVENUES	5 314.01	5 389.89	-75.88	-1.41
44587000	TCA/FACTURES A ETABLIR	338.81	1 399.38	-1 060.57	-75.79
45502800	CPTE COURANT GESTION TRES	231 181.78	224 887.87	6 293.91	2.80
45580000	ASSOC.CPTS COUR.INT.COUR.	73.60	68.42	5.18	7.57
46870000	DIVERS PRODUITS A RECEV.	6 632.40		6 632.40	
DISPONIBILITES		2 455.66		2 455.66	
51210000	BPBA	2 455.66		2 455.66	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		5 402.62	5 818.62	-416.00	-7.15
48600000	CHARGES CONST.D'AVANCE	5 402.62	5 818.62	-416.00	-7.15
Total III		520 935.07	423 937.67	96 997.40	22.88
TOTAL GENERAL		535 985.67	438 874.20	97 111.47	22.13

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAL		126 000.00	126 000.00		
10100000	CAPITAL INDIVIDUEL OU SOC	126 000.00	126 000.00		
RESERVE LEGALE		1 591.21		1 591.21	
10610000	RESERVE LEGALE	1 591.21		1 591.21	
AUTRES RESERVES		5 032.97		5 032.97	
10680000	AUTRES RESERVES	5 032.97		5 032.97	
REPORT A NOUVEAU			-3 382.63	3 382.63	100.00
11900000	REPORT A NOUVEAU DEBITEUR		-3 382.63	3 382.63	100.00
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		80 412.92	35 206.81	45 206.11	128.40
Total I		213 037.10	157 824.18	55 212.92	34.98
CONCOURS BANCAIRES COURANTS		154.82	1 912.31	-1 757.49	-91.90
51210000	BPBA		1 764.40	-1 764.40	NS
51860000	INTERETS COURUS A PAYER	154.82	147.91	6.91	4.67
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		80 157.15	80 137.26	19.89	0.02
40100000	FOURNISSEURS	48 262.05	47 568.07	693.98	1.46
40810000	FRS FRES NON PARVENUES	31 895.10	32 569.19	-674.09	-2.07
DETTES FISCALES ET SOCIALES		233 247.04	189 736.67	43 510.37	22.93
42100000	REMUNERAT.DUES AU PERS.	67 461.29	58 377.27	9 084.02	15.56
42200000	COMITE D'ENTREPRISE	1 664.86	1 871.29	-206.43	-11.03
42700000	PERSONNEL : OPPOSITIONS	2 262.34	1 411.60	850.74	60.27
42860000	PERSONNEL AUTR.C.A PAYER	20 460.00	11 809.00	8 651.00	73.26
43100000	SECURITE SOCIALE	2 663.67	20 967.06	-18 303.39	-87.30
43702000	CAISSE RETRAITE NON CADRE	6 733.95	8 552.13	-1 818.18	-21.26
43704000	MUTUELLE PERM	294.07	294.07		
43705000	MUTUELLE INT	2 172.59	1 709.62	462.97	27.08
43860000	ORG.SOC. CHARG.A PAYER	7 161.00	4 133.00	3 028.00	73.26
44200000	PRELEVEMENT A LA SOURCE INT	169.90	149.34	20.56	13.77
44400000	IMPOTS SUR LES BENEFICES	19 136.00	5 242.00	13 894.00	265.05
44550000	TAXE SUR C.A. A DECAISSER	33 736.00	23 914.00	9 822.00	41.07
44571100	TVA COLLECTEE 20%	48 493.80	34 779.78	13 714.02	39.43
44860000	ETAT CHARGES A PAYER	1 619.00	1 226.00	393.00	32.06
44862000	ETAT TAXE APP. A PAYER	4 491.79	4 974.29	-482.50	-9.70
44863000	ETAT FORM. CON. A PAYER	14 726.78	10 326.22	4 400.56	42.62
AUTRES DETTES		9 389.56	9 263.78	125.78	1.36
41980000	CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	8 665.20	8 396.28	268.92	3.20
46860000	DIVERS CHARGES A PAYER	724.36	867.50	-143.14	-16.50
Total IV		322 948.57	281 050.02	41 898.55	14.91
TOTAL GENERAL		535 985.67	438 874.20	97 111.47	22.13

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

		Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES		1 861 731.72	1 445 816.10	415 915.62	28.77
70601640	PRESTATIONS DE SERVICES	1 859 766.72	1 439 451.10	420 315.62	29.20
70603640	PRESTATIONS DE PLACEMENT	1 965.00	6 365.00	-4 400.00	-69.13
Chiffre d'affaires NET		1 861 731.72	1 445 816.10	415 915.62	28.77
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES		8 943.25	2 904.13	6 039.12	207.95
79100000	TRANSFERT CH.D'EXPLOIT.		18.41	-18.41	NS
79120000	TRANSFERT CH.REBM IREPS	1 046.70	1 410.13	-363.43	-25.77
79121000	TRANSFERT CH.REMB FAFF.TT	7 876.55	1 475.59	6 400.96	433.79
79122000	TRANSFERT CHARGES D'EXPL	20.00		20.00	
AUTRES PRODUITS		718.42	624.31	94.11	15.07
75800000	PROD.DIVERS GEST.COURANTE	718.42	624.31	94.11	15.07
Total des Produits d'exploitation		1 871 393.39	1 449 344.54	422 048.85	29.12
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES		260 956.54	240 782.27	20 174.27	8.38
60601000	EAU	169.48	148.80	20.68	13.90
60603000	ELECTRICITE	2 886.39	2 263.77	622.62	27.50
60604000	CARBURANTS ET LUBRIFIANTS	159.00	214.21	-55.21	-25.77
60606000	PRODUITS D ENTRETIEN	56.01	63.92	-7.91	-12.37
60607000	VETEMENTS DE TRAVAIL	6 517.50	5 525.34	992.16	17.96
60608000	FOURNITURES DE BUREAU	140.59	455.16	-314.57	-69.11
60608100	CONSOMMABLES IMPRIMES	525.27	452.23	73.04	16.15
60630000	ACH.NON STOCK.MAT.& FOURN	643.12	610.82	32.30	5.29
61103000	PRESTATIONS SIEGE	111 917.87	97 640.14	14 277.73	14.62
61300000	LOCATIONS	10 924.95	10 236.98	687.97	6.72
61305700	LOCATION MAT. INF.	556.20	556.20		
61400000	CHARGES LOCATIVES	549.02	532.08	16.94	3.18
61500000	ENTRETIEN ET REPARATIONS	2 192.11	1 611.21	580.90	36.05
61560000	MAINTENANCE INFORMATIQUE	18 127.31	11 423.34	6 703.97	58.69
61600000	ASSURANCE VEHICULES	167.64	213.67	-46.03	-21.54
61601000	ASSURANCE MULTIRISQUE	203.51	254.05	-50.54	-19.89
61602000	ASSURANCE RCE	267.36	404.46	-137.10	-33.90
61610000	ASSURANCE CREDIT EULER	1 213.61	868.23	345.38	39.78
61611000	ASSURANCE CREDIT	4 726.36	3 509.50	1 216.86	34.67
61612000	ASSURANCE CREDIT POUEY	866.81	1 905.15	-1 038.34	-54.50
61810000	DOCUMENTATION	590.28	425.48	164.80	38.73
61830000	DOCUMENTATION TECHNIQUE		30.60	-30.60	NS
62100000	PERSONNEL EXTER. A L'ENTR	66 521.67	59 865.28	6 656.39	11.12
62260000	HONORAIRES EXPERTISE	5 508.50	6 204.00	-695.50	-11.21
62261000	HONORAIRES CAC	3 919.50	3 919.50		
62262000	HONORAIRES JURIDIQUE	1 025.78	996.40	29.38	2.95
62270000	FRAIS ACTES ET CONTENT.	44.99		44.99	
62300000	PUBLICITE	641.84	716.73	-74.89	-10.45
62310000	ANNONCES INSERTIONS	2 890.42	4 190.62	-1 300.20	-31.03
62340000	CADEAUX A LA CLIENTELE	65.33		65.33	
62410000	TRANSPORTS SUR ACHAT	45.00	20.00	25.00	125.00
62430000	FRAIS TRANSPORT	58.43	13.98	44.45	317.95
62500000	DEPLA.MISSIONS RECEPTIONS		41.80	-41.80	NS
62510000	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	5.80	6.20	-0.40	-6.45
62511100	INDEM.KMS SALARIES PERM.	53.38	45.68	7.70	16.86
62570000	RECEPTIONS	86.46	249.10	-162.64	-65.29
62600000	FRAIS POSTAUX TELECOMM.	1 638.92	1 929.39	-290.47	-15.06

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

		Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
62610000	FRAIS POSTAUX ET TELECOM.	4 279.11	4 285.42	-6.31	-0.15
62700000	SERV.BANCAIRES ASSIMILES	822.10	687.77	134.33	19.53
62710000	FRAIS GEST GARANTIE FINANCIERE	746.19	736.84	9.35	1.27
62750000	SERVICES BANCAIRES ET ASS	161.50	116.00	45.50	39.22
62800000	FORMATION	7 148.23	4 264.50	2 883.73	67.62
62810000	DIVERSES COTISATIONS	1 099.00	1 093.00	6.00	0.55
62811000	CARTE BTP	147.00	149.20	-2.20	-1.47
62841000	FRAIS DE RECRUTEMENT	647.00	11 689.45	-11 042.45	-94.47
62890000	SOUS-TRAITANCE ADMIN		216.07	-216.07	NS
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		29 621.72	16 683.82	12 937.90	77.55
63120000	TAXE D APPRENTISSAGE	163.39	127.36	36.03	28.29
63120640	TAXE APPRENTISSAGE INT	6 727.15	5 448.93	1 278.22	23.46
63330000	FORMATION CONTINUE	138.28	156.75	-18.47	-11.78
63330640	FORMATION CONTUNUE	5 624.93	4 522.38	1 102.55	24.38
63331000	INVESTISSEMENT FORMATION	6 287.07	5 044.26	1 242.81	24.64
63332000	FPETT	7 726.90	602.14	7 124.76	NS
63511100	CFE	1 071.00	309.00	762.00	246.60
63511200	CVAE	1 883.00	473.00	1 410.00	298.10
SALAIRES ET TRAITEMENTS		1 257 988.68	968 391.27	289 597.41	29.91
64111640	SALAIRES BRUTS INT	1 057 402.67	851 132.27	206 270.40	24.23
64112640	VARIATION PRECARITE DUE	7 737.00	1 098.00	6 639.00	604.64
64113640	AN NON SOUMIS COT	166 623.23	93 158.98	73 464.25	78.86
64115640	INTEMP ALLOC CHOM		229.21	-229.21	NS
64140000	SALAIRES BRUT PERMANENT	25 141.47	18 482.90	6 658.57	36.03
64141000	VARIATION CONGE DUS PERM	914.00	-313.00	1 227.00	392.01
64142000	VARIATION PROV.PRIME PERM		4 000.00	-4 000.00	NS
64150000	INDEMNITES ACT PART	170.31	602.91	-432.60	-71.75
CHARGES SOCIALES		210 117.71	174 897.59	35 220.12	20.14
64510640	URSSAF INTERIMAIRES	112 850.87	98 298.43	14 552.44	14.80
64511000	URSSAF PERMANENTS	1 904.49	1 350.95	553.54	40.97
64520640	MUTUELLE INT	3 315.61	1 869.15	1 446.46	77.39
64521000	MUTUELLE PERMANENT	588.24	343.14	245.10	71.43
64531000	RETRAITE PERMANENT	725.81	591.02	134.79	22.81
64532640	RETRAITE INTERIMAIRES	31 786.57	27 272.64	4 513.93	16.55
64540640	ASSUR CHOMAGE INT	41 726.22	33 551.13	8 175.09	24.37
64541000	ASSUR CHOMAGE PERM	1 055.94	776.29	279.65	36.02
64550640	VARIATION CHARGES/PRECARITE	2 708.00	385.00	2 323.00	603.38
64551000	VARIATION CH/CONGES PERMANENT	320.00	-111.00	431.00	388.29
64552000	VARIATION CH/PRIME PERM		1 400.00	-1 400.00	NS
64580640	IREPS PREV INT	6 912.60	4 472.66	2 439.94	54.55
64581000	PREVOYANCE PERMANENT	172.63	126.05	46.58	36.95
64700700	CHEQUES DEJEUNER PERMANENT	1 037.50	717.49	320.01	44.60
64700800	CHEQUES DEJEUNER	86.40		86.40	
64720000	VERSEMENT CSE	3 352.83	2 729.39	623.44	22.84
64750000	MEDECINE DU TRAV.PHARM.	1 183.00	728.00	455.00	62.50
64751000	ABSENCES VISITES MED	91.00	91.00		
64800000	AUTR.CHARGES DE PERSONNEL	300.00	306.25	-6.25	-2.04
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS		3 385.83	3 382.37	3.46	0.10
68111000	DOT.AMORT.IMMO.INCORPORE.	226.78	358.33	-131.55	-36.71
68112000	DOT.AUX AMORT./IMMOB.CORP	3 159.05	3 024.04	135.01	4.46

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
DOTATIONS AUX DEPRECIATIONS SUR ACTIF CIRCULANT	602.75		602.75	
68174000 PROVISION CLIENT DOUTEUX	602.75		602.75	
AUTRES CHARGES	24.86	176.34	-151.48	-85.90
65800000 CHARGES DIV.GEST.COURANTE	24.86	176.34	-151.48	-85.90
Total des Charges d'exploitation	1 762 698.09	1 404 313.66	358 384.43	25.52
Résultat d'exploitation	108 695.30	45 030.88	63 664.42	141.38
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	709.62	694.93	14.69	2.11
76800000 AUTR. PRODUITS FINANCIERS	709.62	694.93	14.69	2.11
Total des Produits financiers	709.62	694.93	14.69	2.11
Résultat financier	709.62	694.93	14.69	2.11
Résultat courant avant impôts	109 404.92	45 725.81	63 679.11	139.26
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION		110.00	-110.00	-100.00
67120000 CHARGES EXCEP./OP.GESTION		110.00	-110.00	NS
Total des Charges exceptionnelles		110.00	-110.00	-100.00
Résultat exceptionnel		-110.00	110.00	100.00
IMPOTS SUR LES BENEFICES	28 992.00	10 409.00	18 583.00	178.53
69500000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	28 992.00	10 409.00	18 583.00	178.53
Total des produits	1 872 103.01	1 450 039.47	422 063.54	29.11
Total des charges	1 791 690.09	1 414 832.66	376 857.43	26.64
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	80 412.92	35 206.81	45 206.11	128.40

SAS ABALONE TT BRESSUIRE

10 PLACE EMILE ZOLA

79300 BRESSUIRE

ANNEXE DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 535 985.67 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 861 731.72 Euros et dégageant un bénéfice de 80 412.92 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 Mars 2020 constituent des événements majeurs qui ont continués de produire leurs effets au titre de de l'exercice clos le 31 décembre 2021. A ce titre, les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2021 sont comptabilisés et évalués en tenant compte de ces événements et de leurs conséquences connues à la date d'arrêté des comptes.

L'entreprise constate que ces événements n'ont pas d'impact significatif sur son activité.

Eu égard à ces mesures et à la situation de l'entreprise en résultant à la date de l'arrêté des comptes, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La crise sanitaire actuelle liée au Covid-19 et la promulgation d'un nouvel état d'urgence sanitaire dans le cadre de la loi n°2021-160 du 15 février 2021 n'ont pas d'impacts significatifs sur l'activité de l'entreprise. L'état d'urgence sanitaire précité a pris fin au 1er juin 2021 et la loi n° 2021-689 du 31 mai 2021 a instauré un régime transitoire de sortie de crise qui s'étend à ce jour jusqu'au 31 juillet 2022.

Les incidences de ces événements liés à une situation existant à la date de clôture de l'exercice, sont prises en considération dans les comptes, selon les modalités définies au paragraphe de l'annexe relatif aux "informations au titre des événements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice".

Néanmoins, la situation actuelle étant évolutive, tant au regard de la dégradation des conditions d'activité que des mesures de soutien que le Gouvernement propose jour après jour, les comptes ne prennent en compte que les éléments disponibles à la date d'arrêté des comptes. Dans ces conditions, une information complémentaire sera communiquée si nécessaire à l'occasion de l'assemblée générale annuelle d'approbation des comptes, c'est-à-dire si des événements importants intervenus entre la date d'arrêté des comptes et la présentation de ces comptes à l'assemblée générale impactent l'activité et la situation financière de l'entreprise, sans pour autant nécessiter de

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

modifier les comptes déjà arrêtés.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	1 075		
Installations générales agencements aménagements divers	10 379		1 195
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 212		1 005
TOTAL	20 591		2 200
Prêts, autres immobilisations financières	1 500		1 300
TOTAL	1 500		1 300
TOTAL GENERAL	23 166		3 500

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			1 075	1 075
Installations générales agencements aménagements divers			11 574	11 574
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			11 217	11 217
TOTAL			22 791	22 791
Prêts, autres immobilisations financières			2 800	2 800
TOTAL			2 800	2 800
TOTAL GENERAL			26 666	26 666

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	848	227		1 075
Installations générales agencements aménagements divers	1 958	1 536		3 494
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 423	1 623		7 046
TOTAL	7 381	3 159		10 540
TOTAL GENERAL	8 229	3 386		11 615

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	227				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 536				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 623				
TOTAL	3 159				
TOTAL GENERAL	3 386				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients		603			603
TOTAL		603			603
TOTAL GENERAL		603			603
Dont dotations et reprises d'exploitation		603			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	1 300	1 300	
Autres immobilisations financières	1 500	1 500	
Clients douteux ou litigieux	723	723	
Autres créances clients	262 298	262 298	
Taxe sur la valeur ajoutée	12 770	12 770	
Groupe et associés	231 255	231 255	
Débiteurs divers	6 632	6 632	
Charges constatées d'avance	5 403	5 403	
TOTAL	521 882	521 882	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	1 300		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	155	155		
Fournisseurs et comptes rattachés	80 157	80 157		
Personnel et comptes rattachés	91 848	91 848		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 025	19 025		
Impôts sur les bénéfices	19 136	19 136		
Taxe sur la valeur ajoutée	82 230	82 230		
Autres impôts taxes et assimilés	21 007	21 007		
Autres dettes	9 390	9 390		
TOTAL	322 949	322 949		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	12 600			12 600

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	6 632
Total	6 632

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	155
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 895
Dettes fiscales et sociales	48 459
Autres dettes	9 390
Total	89 898

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	5 403
Total	5 403

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 920 euros, correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	27 940
Total (1)	27 940

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIRE EULER	131 178
Total	131 178

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	94
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		94

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over : 5 %
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 0.90 %

ATTESTATION DE CONFORMITE DES DOCUMENTS COMPTABLES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

La société ou la personne morale désignée ci-après

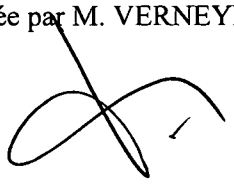
ABALONE TT BRESSUIRE
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 126000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 10 PLACE EMILE ZOLA
79300 BRESSUIRE
839446226 RCS NIORT

Représentée par la société ABALONE FRANCE, SAS au capital de 500 000,00 euros dont le siège social est situé à Saint-Herblain (4800) 43 rue Bobby Sands, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nantes sous le numéro 383 497 963, elle-même représentée par Monsieur Jean VERNEYRE, son Président,

Certifie que les documents comptables transmis sous forme électronique sont conformes aux comptes approuvés par l'assemblée générale, ou, en cas d'associé unique, par ce dernier ;

Déclare donner mandat pour effectuer le dépôt des documents mentionnés aux articles L.232-21 à L.232-23 du code de commerce à la société ABALONE FRANCE, SAS au capital de 500 000,00 euros dont le siège social est situé à Saint-Herblain (4800) 43 rue Bobby Sands, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nantes sous le numéro 383 497 963, représentée par Monsieur Jean VERNEYRE, son Président.

Pour la société ABALONE TT BRESSUIRE
Sa Présidente, la société ABALONE FRANCE
Représentée par M. VERNEYRE



ABALONE TT BRESSUIRE
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 126000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 10 PLACE EMILE ZOLA
79300 BRESSUIRE
839446226 RCS NIORT
Ci-dessous désignée « la Société »

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE NIORT
Reçu le 02 AOUT 2023
GREFFE

AFFECATION DU RESULTAT PROPOSEE A
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 juin 2022

DEUXIEME RÉSOLUTION
AFFECTATION DU RÉSULTAT

Après avoir pris connaissance, pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 :

- Du résultat bénéficiaire d'un montant de 80412,92 euro(s),
- Du poste « autres réserves » de l'exercice précédent d'un montant de 5032,97 euro(s)
- De la réserve légale d'un montant de 1591,21 euro(s)

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat :

- Au poste « *réserve légale* » pour un montant de 4020,65 euro(s),

Suite à ces dotations, l'assemblée générale constate que le bénéfice distribuable s'élève à un montant de 81425,24 euro(s) qu'elle décide d'affecter comme suit :

- Au poste « *Autres réserves* » la somme de 16409,24 euro(s)
- A titre de dividendes la somme de 65016,00 euro(s)
 Le dividende à distribuer au titre de l'exercice est donc de 5,16 *euro(s) par action.*
 Ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES
Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2020			25200,00 euros
31.12.2019			Néant
31.12.2018			Néant

ABALONE TT BRESSUIRE
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 126000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 10 PLACE EMILE ZOLA
79300 BRESSUIRE
839446226 RCS NIORT
Ci-dessous désignée « la Société »

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE NIORT
Reçu le 02 AOUT 2023
GREFFE

AFFECATION DU RESULTAT ADOPTEE A
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 juin 2022

DEUXIEME RÉSOLUTION
AFFECTATION DU RÉSULTAT

Après avoir pris connaissance, pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 :

- Du résultat bénéficiaire d'un montant de 80412,92 euro(s),
- Du poste « autres réserves » de l'exercice précédent d'un montant de 5032,97 euro(s)
- De la réserve légale d'un montant de 1591,21 euro(s)

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat :

- Au poste « *réserve légale* » pour un montant de 4020,65 euro(s),

Suite à ces dotations, l'assemblée générale constate que le bénéfice distribuable s'élève à un montant de 81425,24 euro(s) qu'elle décide d'affecter comme suit :

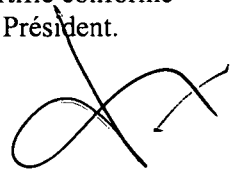
- Au poste « *Autres réserves* » la somme de 16409,24 euro(s)
- A titre de dividendes la somme de 65016,00 euro(s)
 Le dividende à distribuer au titre de l'exercice est donc de 5,16 euro(s) par action.
 Ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES
Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2020			25200,00 euros
31.12.2019			Néant
31.12.2018			Néant

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président.



KPMG S.A.
89, rue des Cinq Chemins
ZA de la Chevalerie
50009 Saint-Lô
France

Téléphone : +33 (0)2 33 77 14 14
Télécopie : +33 (0)2 33 05 22 31
Site internet : www.kpmg.fr

Abalone TT Bressuire S.A.S.

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Abalone TT Bressuire S.A.S.

10 Place Emile Zola 79300 BRESSUIRE

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

KPMG S.A.
89, rue des Cinq Chemins
ZA de la Chevalerie
50009 Saint-Lô
France

Téléphone : +33 (0)2 33 77 14 14
Télécopie : +33 (0)2 33 05 22 31
Site internet : www.kpmg.fr

Abalone TT Bressuire S.A.S.

Siège social : 10 Place Emile Zola 79300 BRESSUIRE
Capital social : €. 126 000

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021

A l'assemblée générale de la société Abalone TT Bressuire S.A.S.,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

Nous avons été avisés des conventions suivantes visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé.

Avenant au contrat d'assistance et de prestations de services en date du 28 juin 2021 – Abalone France S.A.S.

- Personne concernée : Abalone France S.A.S., associé à plus de 10% de la société Abalone TT Bressuire S.A.S.
- Modalités et montants concernés :

 La société Abalone France S.A.S. a établi un contrat de prestations de services et d'assistance avec la société Abalone TT Bressuire S.A.S. pour une durée initiale de 5 ans renouvelable par tacite reconduction.

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

L'article 5.d) de la convention de prestations de services conclue avec la société Abalone Group (applicable par l'intermédiaire de la société Abalone France) relatif à la rémunération de cette dernière en contrepartie de l'usage des marques et des logos a été révisé à un taux de 0.89% du chiffre d'affaires de l'ensemble des bénéficiaires (sociétés visées par ladite convention) à l'exception des chiffres d'affaires d'Abalone France, Impro Solutions, Quasar Formation, Terra Compétences, à compter du 1er juillet 2021. Ce taux sera porté à 1,1% à compter du 1er janvier 2022 et pourra faire l'objet d'une révision d'un commun accord entre les parties. Abalone Group facture ce montant calculé à Abalone France, qui le refacture ensuite aux sociétés visées par l'article 5.d) de la convention au prorata de leur chiffre d'affaires annuel.

La charge constatée au 31/12/2021 à ce titre dans les comptes s'élève à 11 170 € HT.

Saint-Lô, le 11 juin 2022

KPMG S.A.

Yohann Bossard
Associé

Signé avec oodrive_sign

Yohann Bossard

KPMG

11/06/2022

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

• il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

• il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

• il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

• il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint Lô, le 11 juin 2022

KPMG SA

Yohann Bossard

Associé

Signé avec oodrive_sign

Yohann Bossard

KPMG

11/06/2022

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La société constitue des dépréciations des créances clients selon les modalités décrites dans la note « Dépréciation des créances » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société, décrite dans la note « Dépréciation des créances » de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondage, l'application de cette approche.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

KPMG SA
89 Rue des Cinq Chemins
ZA de la Chevalerie numero Deux
50009 Saint Lô

Abalone TT Bressuire S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021
Abalone TT Bressuire S.A.S.
10 Place Emile Zola 79300 BRESSUIRE

KPMG SA
société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une société de droit anglais (" private company limited by guarantee ").

SA
Société de commissariat aux comptes
Siège social : Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775726417 RCS NANTERRE

KPMG SA
89 Rue des Cinq Chemins
ZA de la Chevalerie numero Deux
50009 Saint Lô

Abalone TT Bressuire S.A.S.

10 Place Emile Zola 79300 BRESSUIRE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'assemblée générale de la société Abalone TT Bressuire S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Abalone TT Bressuire S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2022

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT BRESSUIRE — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 10 PLACE EMILE ZOLA 79300 BRESSUIRE — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 8 3 9 4 4 6 2 2 6 0 0 0 1 2 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31122021 Net 3	N-1 clos le 31122020 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 075	AG	1 075		227
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	22 791	AU	10 540	12 251	13 210
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF	1 300	BG		1 300	
	Autres immobilisations financières*	BH	1 500	BI		1 500	1 500
	TOTAL (II)	BJ	26 666	BK	11 615	15 051	14 937
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	263 021	BY	603	262 419	182 364
	Autres créances (3)	BZ	250 658	CA		250 658	235 755
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	2 456	CG		2 456	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	5 403	CI		5 403	5 819
	TOTAL (III)	CJ	521 538	CK	603	520 935	423 938
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	548 203	1A	12 218	535 986	438 874

Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	2 800	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

2 BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT BRESSUIRE — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 126 000)	DA	126 000	126 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 591	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	5 033	
	Report à nouveau	DH		(3 383)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	80 413	35 207
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	213 037	157 824
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	155	1 912
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	80 157	80 137
	Dettes fiscales et sociales	DY	233 247	189 737
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	9 390	9 264
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	322 949	281 050
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	535 986	438 874

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	322 949	281 050
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		1 764

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2022

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT BRESSUIRE — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue : biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue : services*	FG	1 861 732	FH		FI	1 861 732	1 445 816
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 861 732	FK		FL	1 861 732	1 445 816
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	8 943	2 904
	Autres produits (1) (11)					FQ	718	624
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 871 393	1 449 345
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	260 957	240 782
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	29 622	16 684
	Salaires et traitements*					FY	1 257 989	968 391
	Charges sociales (10)					FZ	210 118	174 898
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : - dotations aux amortissements*					GA	3 386	3 382
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	603	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	25	176
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 762 698	1 404 314
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	108 695	45 031
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	710	695
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	710	695
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	710	695
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	109 405	45 726

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT BRESSUIRE — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		110
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		110
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		(110)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	28 992	10 409
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 872 103	1 450 039
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 791 690	1 414 833
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	80 413	35 207
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	8 943	2 904
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 / obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 / dont cotisations Madelin A7			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

Exercice N	
Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

Exercice N	
Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

SAS ABALONE TT BRESSUIRE

10 PLACE EMILE ZOLA

79300 BRESSUIRE

ANNEXE DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 535 985.67 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 861 731.72 Euros et dégageant un bénéfice de 80 412.92 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 Mars 2020 constituent des événements majeurs qui ont continués de produire leurs effets au titre de de l'exercice clos le 31 décembre 2021. A ce titre, les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2021 sont comptabilisés et évalués en tenant compte de ces événements et de leurs conséquences connues à la date d'arrêté des comptes.

L'entreprise constate que ces événements n'ont pas d'impact significatif sur son activité.

Eu égard à ces mesures et à la situation de l'entreprise en résultant à la date de l'arrêté des comptes, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La crise sanitaire actuelle liée au Covid-19 et la promulgation d'un nouvel état d'urgence sanitaire dans le cadre de la loi n°2021-160 du 15 février 2021 n'ont pas d'impacts significatifs sur l'activité de l'entreprise. L'état d'urgence sanitaire précité a pris fin au 1er juin 2021 et la loi n° 2021-689 du 31 mai 2021 a instauré un régime transitoire de sortie de crise qui s'étend à ce jour jusqu'au 31 juillet 2022.

Les incidences de ces événements liés à une situation existant à la date de clôture de l'exercice, sont prises en considération dans les comptes, selon les modalités définies au paragraphe de l'annexe relatif aux "informations au titre des événements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice".

Néanmoins, la situation actuelle étant évolutive, tant au regard de la dégradation des conditions d'activité que des mesures de soutien que le Gouvernement propose jour après jour, les comptes ne prennent en compte que les éléments disponibles à la date d'arrêté des comptes. Dans ces conditions, une information complémentaire sera communiquée si nécessaire à l'occasion de l'assemblée générale annuelle d'approbation des comptes, c'est-à-dire si des événements importants intervenus entre la date d'arrêté des comptes et la présentation de ces comptes à l'assemblée générale impactent l'activité et la situation financière de l'entreprise, sans pour autant nécessiter de

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

modifier les comptes déjà arrêtés.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	1 075		
Installations générales agencements aménagements divers	10 379		1 195
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 212		1 005
TOTAL	20 591		2 200
Prêts, autres immobilisations financières	1 500		1 300
TOTAL	1 500		1 300
TOTAL GENERAL	23 166		3 500

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			1 075	1 075
Installations générales agencements aménagements divers			11 574	11 574
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			11 217	11 217
TOTAL			22 791	22 791
Prêts, autres immobilisations financières			2 800	2 800
TOTAL			2 800	2 800
TOTAL GENERAL			26 666	26 666

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	848	227		1 075
Installations générales agencements aménagements divers	1 958	1 536		3 494
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 423	1 623		7 046
TOTAL	7 381	3 159		10 540
TOTAL GENERAL	8 229	3 386		11 615

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	227				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 536				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 623				
TOTAL	3 159				
TOTAL GENERAL	3 386				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients		603			603
TOTAL		603			603
TOTAL GENERAL		603			603
Dont dotations et reprises d'exploitation		603			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	1 300	1 300	
Autres immobilisations financières	1 500	1 500	
Clients douteux ou litigieux	723	723	
Autres créances clients	262 298	262 298	
Taxe sur la valeur ajoutée	12 770	12 770	
Groupe et associés	231 255	231 255	
Débiteurs divers	6 632	6 632	
Charges constatées d'avance	5 403	5 403	
TOTAL	521 882	521 882	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	1 300		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	155	155		
Fournisseurs et comptes rattachés	80 157	80 157		
Personnel et comptes rattachés	91 848	91 848		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 025	19 025		
Impôts sur les bénéfices	19 136	19 136		
Taxe sur la valeur ajoutée	82 230	82 230		
Autres impôts taxes et assimilés	21 007	21 007		
Autres dettes	9 390	9 390		
TOTAL	322 949	322 949		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	12 600			12 600

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	6 632
Total	6 632

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	155
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 895
Dettes fiscales et sociales	48 459
Autres dettes	9 390
Total	89 898

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	5 403
Total	5 403

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 920 euros, correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	27 940
Total (1)	27 940

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIRE EULER	131 178
Total	131 178

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	94
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		94

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over : 5 %
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 0.90 %